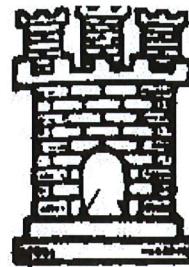




Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la **SOCIETE DENTAIRE D'AVISTER** ayant son siège social Rue d'Avister n°25/ A à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Rue d'Avister, n°25/A à 4130 Esneux et cadastré division 1, section A n°36K2, 36Y.**

La demande vise les travaux suivants : **Installation d'un totem à l'entrée de la parcelle du cabinet dentaire situé au 25A - superficie totale 0,48m<sup>2</sup> - hauteur 120cm, largeur 40cm et 5cm épaisseur et présente les caractéristiques suivantes :**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- le niveau inférieur de l'enseigne devrait être au moins à 0,60m du niveau du sol ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1<sup>er</sup> étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1<sup>er</sup> étage) à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 02 octobre 2025 au 16 octobre 2025 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)